

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 974 à la CAPD du 04 juin 2018

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,



En préambule de cette CAPD, nous, le SNUipp-FSU Réunion, dénonçons le mépris avec lequel sont traités nos collègues.

Le 26 avril 2018, notre Ministre a fait publier quatre recommandations pédagogiques et un guide à destination des enseignants pour soi-disant faciliter l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Pire le ministre laisse entendre que la liberté pédagogique, serait synonyme d'anarchie. Quelle façon simpliste de faire peser la responsabilité de l'échec de notre système sur les enseignants et leurs méthodes ?

Le 22 mai, de nombreux agents ont manifesté pour dénoncer la politique du gouvernement qui remet en cause le modèle social en réduisant les capacités d'action des Services Publics, le 25 mai dans le cadre de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de « faciliter une déconcentration managériale » de la Fonction Publique.

Pour le SNUipp-FSU, toutes ces annonces et menaces ne manqueront pas d'engendrer des conséquences sur la profession tant sur le plan national que sur le plan départemental.

Mouvement :

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD sur le mouvement, le SNUipp-FSU 974 a constaté une fois de plus que 20 postes de directions sont restés vacants dont 17 en EP et 14 en REP+.

De plus, nous observons que ce sont quasiment les mêmes postes qui se retrouvent non pourvus à l'issue de cette phase principale du mouvement chaque année.

Pour le SNUipp-FSU, le profilage des postes de direction REP+ pénalise ces écoles qui se voient contraintes de fonctionner avec des personnels nommés à titre provisoire alors que celles-ci ont besoin d'équipe stable et expérimentée. Il faut un véritable plan de formation continue afin de répondre au niveau d'exigences et de qualifications requises.

Enfin, nous ne pouvons finir sans évoquer le communiqué de l'académie aux personnels lors du passage de la forte tempête tropicale Fakir. Pour rappel, alors que le préfet avait pris la décision de fermer tous les établissements scolaires pour la journée de mardi 24 avril 2018, un communiqué indiquant qu'ils seraient ouverts pour les personnels a été émis. Le SNUipp-FSU 974 dénonce cette initiative qui a semé la confusion et qui aurait pu engendrer des drames.

Merci de votre attention

Pour le SNUipp-FSU Réunion

Laurent PAPAYA

Commissaire Paritaire

